Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212901318-20260612-2026_06_05_03-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

COMMUNE DE LOCMÉLAR
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBÉRATION N° 2026-06-05-03

Nombre de Conseillers : - En Exercice : 11
- Présents : 7
- Votants : 10
- Procurations : 3

Date de la Convocation : 1er juin 2026
Date de l'affichage : 1er juin 2026

Le cinq juin deux mil vingt-six à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur MOAL Pierre-Yves, maire.

PRÉSENTS : MOAL Pierre-Yves, OGER Thibaud, HIRRIEN Jean-Paul, MOAL Michelle, FAGOT Cyrille, GOURCY Sandra et ABGRALL Pauline
ABSENTS EXCUSÉS : RAUTUREAU Mikaël, qui a donné procuration à Jean-Paul HIRRIEN, BOTHOREL Philippe, qui a donné procuration à OGER Thibaud et QUENTRIC Magalie, qui a donné procuration à GOURCY Sandra.
ABSENTS : DOUAY Laurence
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : ABGRALL Pauline

Objet : Subvention aux écoles dispensant de l'enseignement professionnel

Monsieur le Maire présente 4 demandes d'aide à la formation professionnelle pour des élèves locmélariens :

- MFR Pleyben pour ELLEOUET Nolan : 3ème (pas de montant)
- IFAC Brest pour ABGRALL Simon en Titre de Technicien Expérimenté Après Vente Automobile niveau 5, CHESNEL Ethan pour Bac Pro Maintenance des véhicules option voiture particulière, CHESNEL Matthys pour CAP Boulanger et TURPIN GIRON Lana pour CAP Métiers de la coiffure (100 €/élève demandé)
- MFR Plabennec : MOAL Gwendal pour 1ère CGEA (pas de montant)
- IREO Lesneven : CLOITRE CHEREC Pol pour ACS Agri11

Monsieur Le Maire propose d'attribuer une subvention d'un montant de 50 € par élève pour chaque école ayant fait la demande.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 029-212901318-20260612-2026_06_05_03-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE MORLAIX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

COMMUNE DE LOCMÉLAR
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBÉRATION N° 2026-06-05-03

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal** et à **9** voix pour et **1** abstention (Pierre-Yves MOAL) :

➢ **OCTROIE** une subvention d'un montant de 50 € par élève pour chaque école ayant fait la demande, soit la MFR de Pleyben, l'IFAC de Brest, la MFR de Plabennec et l'IRÉO de Lesneven.

Fait à Locmélar, le 10 juin 2026

Le Maire,
MOAL Pierre-Yves

Le secrétaire de séance,
ABGRALL Pauline

MAIRIE DE LOCMELAR
29400 FINISTERE